

# Des nouvelles printanières fort intéressantes



**JEAN-PIERRE TREMBLAY**  
Vice-président exécutif • Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

## Un outil extraordinaire mais méconnu

Le régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un produit financier qui comporte des avantages fiscaux très intéressants. Alors que certaines sociétés financières ne l'offrent pas encore, ou que d'autres le retirent de leur gamme de produits, votre société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* en a développé un et obtenu du gouvernement son agrément en tant que promoteur du REEE. Cette initiative témoigne de notre volonté de viser d'abord et avant tout la satisfaction des intérêts économiques et financiers des participants aux Fonds et des membres de la FMOQ.

## Cotisations non utilisées

Il se peut qu'au fil des années, vous n'avez pas toujours cotisé le maximum permis à votre REER. Vous auriez tout intérêt à vous prévaloir de ces droits inutilisés et à combler ce retard! Pour ce faire, les Fonds FMOQ mettent plusieurs moyens pratiques à votre disposition, comme le débit mensuel préautorisé. Parlez-en à votre conseiller.

## Débit mensuel préautorisé

Au terme d'une campagne REER où vous avez peut-être encore trouvé difficile de vous départir d'une somme importante d'argent pour contribuer au maximum à votre REER, nous vous invitons à prendre le taureau par les cornes et à adhérer au débit mensuel préautorisé. C'est un moyen simple, pratique et sans douleur d'atteindre ses objectifs financiers.

## Service de chèques préautorisés

De plus en plus de participants se prévalent de notre service de chèques préautorisés qui permet d'acheter des parts des Fonds FMOQ sur un simple coup de téléphone. Informez-vous!

## Pas de frais pour détenir des parts

Un simple mot pour vous rappeler que vous n'avez pas à détenir un REER autogéré ni à payer des frais pour détenir des parts des Fonds FMOQ. Nous offrons toute la gamme des régimes fiscaux, et ce, sans frais d'administration. La seule façon de participer sans frais aux Fonds FMOQ est de prendre contact avec votre société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* Nos coordonnées sont mentionnées un peu plus loin dans cette publication.

## Info Cotes

À moins de circonstances exceptionnelles, les cotes des Fonds FMOQ sont maintenant disponibles le lundi en fin de journée, plutôt que le mardi. Il est possible de les obtenir en visitant notre site Internet ([www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com)) ou en composant les numéros de nos lignes d'information automatisées, soit le (514) 868-2087 ou, sans frais, le 1 800 641-9929.

## Nouveau relevé de placement

La fin de ce premier trimestre de 2002 coïncide avec l'émission, par votre société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, du premier relevé trimestriel depuis que nous avons rapatrié la totalité des activités de tenue de dossiers de nos participants. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'article à ce sujet, qui explique les principales modifications et améliorations apportées à notre relevé. En espérant que vous l'appréciez, nous vous encourageons à nous faire part de vos commentaires.

## Rapport de l'exercice 2001 et prospectus

Vous recevrez bientôt le Rapport de l'exercice 2001 et le plus récent prospectus des Fonds FMOQ, deux documents qui contiennent de nombreux renseignements importants sur vos Fonds. Je vous invite à en prendre connaissance et à communiquer avec nous si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires. Des copies additionnelles de ces documents sont également disponibles sur demande.

## Service de préparation de déclarations de revenus

De nouveau cette année, nous offrons un service de préparation de déclarations de revenus (rapports d'impôt) que nous avons mis en place en collaboration avec la firme comptable chargée de la vérification des Fonds FMOQ, Gauthier Parenteau S.E.N.C. Si ce service vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller.

## Programme de conférences

C'est le 13 juin, à Rimouski, que se tiendra la dernière conférence de notre programme de conférences pour la saison 2001-2002. Elle portera sur la planification financière de la retraite. Nous accueillerons avec grand plaisir toutes les personnes de la région ainsi que les membres de la FMOQ qui pourraient s'y trouver à cette date, que ce soit pour le congrès de formation continue de la FMOQ ou, tout simplement, comme touriste.

## Bulletin de nouvelles électronique

Compte tenu de l'accueil favorable réservé à ses derniers communiqués d'information, l'équipe de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* a décidé de préparer un bulletin mensuel à l'intention des internautes. Ce nouvel outil d'information vise à transmettre de brèves capsules d'information sur les Fonds FMOQ ainsi que sur divers sujets d'ordre économique et financier. Si vous n'avez pas reçu la première édition du bulletin (mars 2002) et si vous souhaitez faire ajouter votre nom sur notre liste d'envoi, veuillez nous transmettre votre adresse de courrier électronique à [info@fondsfmoq.com](mailto:info@fondsfmoq.com)

## Nouvelle recrue

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous une personne dynamique qui compte plusieurs années d'expérience dans l'administration des fonds communs de placement et des régimes fiscaux. Bienvenue et meilleurs vœux de succès à notre nouvelle agente administrative, M<sup>me</sup> Véronique Tremblay!

## Avis de nomination



**Jean-Guy Desjardins,**  
CFA

Le président du conseil de  
Les Fonds d'investissement FMOQ inc., D<sup>r</sup> Renald Dutil,  
est heureux d'annoncer la nomination  
de M. Jean-Guy Desjardins au conseil d'administration  
de la Société.

Avantageusement connu au sein de l'industrie des valeurs mobilières, M. Desjardins a passé la majeure partie de sa carrière professionnelle au sein de TAL Gestion globale d'actifs inc. (anciennement Les Placements TAL Itée) dont il fut président et chef de la direction pendant 14 ans, soit jusqu'à l'acquisition de la firme par une institution financière. M. Desjardins a été également président et chef de la direction des firmes Gestion Privée TAL Itée et Gestion Financière Talvest inc. Membre de l'Association for Investment Management and Research, il est présentement président-directeur général de Fiera Capital inc.

FONDS  
D'INVESTISSEMENT  
FMOQ

Mars 2002  
Volume VIII, numéro 1

Pour des finances en pleine santé!

INFORMATION FINANCIÈRE

## Dans ce numéro...

Exit le TSE 300

•  
Un nouveau relevé  
de placement

•  
Survol des marchés  
financiers

•  
Fluctuations  
des marchés boursiers

•  
Stratégie  
de placement REER

•  
L'histoire en capsules

•  
Rendements  
des Fonds FMOQ

•  
Valeurs unitaires  
des parts

•  
Évolution  
d'un investissement  
de 1 000 \$

•  
En bons termes

•  
Assemblée annuelle



MARTIN VALLÉE, CFA  
Conseiller financier • Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

## Exit le TSE 300

L'indice « phare » de la Bourse canadienne est sur le point de tirer sa révérence puisque la Bourse de Toronto a annoncé, au début de l'année, que l'indice composite TSE 300 serait remplacé par un nouvel indice, l'indice composite S&P/TSE. Le calcul de cet indice débutera le 1<sup>er</sup> mai 2002 tandis que le TSE 300 cessera d'être publié le 1<sup>er</sup> mai 2003.

### Deux changements à noter

Le premier changement touche le nombre de titres composant l'indice. Contrairement à l'ancien indice qui devait toujours contenir 300 titres, le nombre de titres du nouvel indice sera flottant. On s'attend à ce qu'il soit composé d'environ 225 titres au départ, en raison de l'élimination des 75 titres les moins liquides. Ceux-ci ne représentaient d'ailleurs qu'environ 2 % de la capitalisation totale de l'indice. Il faut toutefois noter que le nombre de titres du nouvel indice pourrait un jour être supérieur à 300, car toutes les entreprises répondant aux critères d'inclusion y trouveront leur place.

Le deuxième changement concerne la norme de classification des secteurs économiques. Le TSE 300 était composé de 14 secteurs alors que les titres des entreprises de l'indice S&P/TSE seront classés dans les 10 grands secteurs suivants :

1. Services publics
2. Énergie
3. Services financiers
4. Industries cycliques
5. Biens durables
6. Produits de consommation de base
7. Services
8. Ventes au détail
9. Santé
10. Technologie

Ces secteurs sont les mêmes que ceux des deux principaux indices boursiers mondiaux que sont le S&P 500 (États-Unis) et le MSCI-EAEO (Europe/Asie).

Nous voyons d'un bon œil l'arrivée de ce nouvel indice de référence qui contiendra uniquement les titres des principales entreprises canadiennes cotées en Bourse, tout en permettant une meilleure comparaison sectorielle avec les autres indices boursiers mondiaux.

Le TSE 300 a beaucoup été critiqué, il y a quelque temps, notamment parce que le titre de Nortel représentait à lui seul plus de 30 % de l'indice. Dès lors, le TSE 300 n'était plus une bonne référence pour l'investisseur ayant un portefeuille diversifié de titres canadiens, les fluctuations de l'indice étant dictées par un seul titre. La situation s'est finalement rétablie, le titre de Nortel ayant chuté de plus de 120 \$ à moins de 8 \$ au cours des deux dernières années. En conséquence, son poids dans l'indice a fondu à moins de 3 %.

En temps et lieu, les politiques de placement des différents Fonds FMOQ seront ajustées afin de tenir compte du remplacement de l'indice TSE 300 par le nouvel indice composite S&P/TSE.

## Un nouveau relevé de placement

Tel qu'annoncé dans la dernière édition de ce bulletin, nous assumons maintenant la responsabilité de toutes les activités de tenue de dossiers des participants ainsi que de fiduciaire des divers régimes fiscaux (REER, FERR, CRI, FRV, REEE). Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, toutes les transactions des participants aux Fonds FMOQ sont exécutées entièrement par le personnel de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, incluant la production des documents s'y rattachant. À cet effet, nous sommes heureux de mentionner que cette importante étape a été franchie en douceur et sans problème majeur.

La Société a également obtenu, en janvier 2002, son agrément du gouvernement du Canada en tant que promoteur autonome du régime enregistré d'épargne-études (REEE). Cette reconnaissance nous permet d'administrer de façon indépendante les REEE des participants aux Fonds FMOQ et d'effectuer nous-mêmes, sans l'intervention d'un fiduciaire, les demandes de subvention pour le compte de nos participants. Les premières demandes, en l'occurrence celles des mois de janvier et février, ont donc été effectuées, reçues et déposées dans les comptes des participants. Investie entre les divers Fonds selon la même répartition que la cotisation y ayant donné droit, la subvention est confirmée sur le relevé de placement par la mention « subvention ».

Le 31 mars 2002 coïncide avec l'émission de nos premiers relevés de placement trimestriels, une autre étape très importante du développement de la Société. D'ailleurs, nous avons profité de cette prise en charge pour apporter plusieurs modifications et améliorations au contenu de notre relevé. En voici un aperçu :

### 1. Un sommaire de vos portefeuilles

L'ajout d'une première page sommaire vous permet de prendre connaissance 1) de la valeur marchande et du rendement non annualisé depuis le début de l'année pour chacun de vos portefeuilles, et 2) de la valeur marchande totale de l'ensemble de vos avoirs dans les Fonds FMOQ. Les rendements sur de plus longues périodes seront disponibles au fur et à mesure que nous accumulerons les données historiques relatives à vos transactions.

### 2. Un nouveau numéro de client

Si vous étiez participant aux Fonds FMOQ avant le 1<sup>er</sup> janvier 2002, vous remarquerez l'ajout d'un numéro de client qui vous a été attribué par notre système informatique. Votre ancien numéro est identifié comme « numéro secondaire ». Vous pouvez transiger avec l'un ou l'autre de ces numéros. De leur côté, les nouveaux participants disposent d'un seul numéro de client, soit celui de cinq chiffres attribué par notre système informatique. Ce numéro est suivi d'un séparateur et d'un autre chiffre, lorsqu'il identifie un des portefeuilles du compte.

### 3. Identification du bénéficiaire et du conjoint souscripteur

Dans chacun des comptes où cela est applicable, les noms du bénéficiaire et du conjoint souscripteur sont mentionnés. Nous vous invitons à vérifier attentivement l'information présentée (en particulier celle concernant le bénéficiaire du régime) et à y faire apporter les modifications requises, s'il y a lieu.

### 4. Une comptabilité des transactions plus précise

Auparavant, les valeurs unitaires et le nombre de parts transigées étaient comptabilisés avec trois décimales. Comme notre système informatique nous permet d'obtenir une plus grande précision en conservant cinq décimales, nous avons retenu cette option. Ce changement est particulièrement intéressant pour les personnes détenant une participation importante dans l'un ou l'autre des Fonds. Cependant, compte tenu des contraintes d'espace, les valeurs unitaires qui apparaissent dans les diverses publications et dans nos outils d'information (lignes d'information automatisées, site Internet, etc.) sont arrondies à trois décimales.

### 5. La répartition de vos placements entre les diverses classes d'actif

Depuis longtemps, nous souhaitions répondre à une demande formulée à plusieurs reprises par nos participants, et plus particulièrement par ceux détenant des parts de nos Fonds diversifiés (omnibus, de placement et équilibré FMOQ) qui voulaient connaître la répartition globale de leurs éléments d'actif entre les diverses classes d'actif. C'est chose faite puisque les relevés de chacun des portefeuilles font maintenant état de cette répartition. Le cumulatif indiqué tient compte de la plus récente composition de chacun des Fonds FMOQ. Nous sommes très fiers de vous fournir cette information qui s'avère importante dans une stratégie de répartition d'éléments d'actif.

### 6. Des tableaux cumulatifs de cotisations REER

Dans les divers portefeuilles de régime enregistré d'épargne-retraite (REER), nous avons ajouté un tableau présentant les cotisations REER effectuées au cours des 60 premiers jours de l'année ainsi que dans le reste de l'année. D'un simple coup d'œil, vous pouvez maintenant savoir combien vous avez cotisé à la date du relevé et ainsi être en mesure de calculer ce que vous pouvez encore cotiser avant d'atteindre le montant maximal qui vous est permis. Selon nous, ces nouvelles mentions sont particulièrement intéressantes pour les participants qui cotisent au moyen du débit mensuel préautorisé.

### 7. Un suivi de gestion des REEE simplifié

Sur les portefeuilles de tous les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), nous avons ajouté un tableau cumulatif qui présente l'état des cotisations et des subventions reçues depuis le début de l'année et depuis l'ouverture du compte. Ce tableau permet de suivre l'évolution des sommes cotisées ainsi que des subventions gouvernementales reçues. Il permet aussi de connaître rapidement la valeur ajoutée des placements effectués. Pour ce faire, le participant n'a qu'à comparer la somme du cumulatif des cotisations plus celle des subventions reçues à la valeur marchande de son compte.

En espérant que la présentation visuelle de ce nouveau relevé à notre image et à nos couleurs saura vous plaire, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions.



**NICK IAROCCI**  
Vice-président • TAL Gestion globale d'actifs inc.

## Survol des marchés financiers

Les signes montrant qu'une reprise économique mondiale est en cours continuent de se manifester et on s'attend à en voir d'autres dans les semaines et les mois à venir.

Aux États-Unis, la croissance du PIB au quatrième trimestre a été révisée à la hausse, s'établissant à 1,4 %, un taux beaucoup plus élevé que prévu. La révision était principalement attribuable à une forte hausse de la croissance des dépenses de consommation, en particulier du côté des biens non durables. Cependant, l'optimisme des consommateurs face à l'avenir reste prudent. Cela peut s'expliquer par les craintes qu'ont suscité plusieurs événements : les irrégularités comptables d'Enron, la non-adoption d'un programme de stimulants par le Congrès (même d'un programme modeste qui aurait prolongé les indemnités versées aux chômeurs), la faiblesse des résultats attendus par les entreprises et un marché du travail stagnant.

Au Canada, le produit intérieur brut réel a progressé de 2 % au quatrième trimestre, permettant ainsi au pays d'éviter une récession technique. Cette hausse représente le gain le plus important réalisé en cinq trimestres. La forte croissance provenait principalement de l'achat massif de véhicules financés à peu de frais. En fait, le financement à zéro pour cent des véhicules a été le principal facteur de stimulation de l'économie au quatrième trimestre. L'achat de véhicules représentait la moitié de la hausse annualisée (4,1 %) des dépenses de consommation. Ajoutons qu'un rythme vigoureux de construction résidentielle a également soutenu les dépenses en mobilier. De faibles taux hypothécaires et des températures anormalement élevées sont venus soutenir l'investissement dans la construction résidentielle. Les exportations ont dégringolé pour le cinquième trimestre de suite à cause de la faiblesse persistante de l'économie américaine, bien que le rythme du fléchissement ait commencé à ralentir. Malgré tout, les importations ont chuté à un rythme encore plus rapide, permettant aux exportations de contribuer à la croissance au quatrième trimestre. Une ombre au tableau : le chômage a bondi à 8 % en décembre, alors qu'il se situait à 7,5 % en novembre.

L'économie américaine pourrait donc fort bien se rétablir à court terme, mais l'économie canadienne, freinée par l'absence de croissance du revenu réel, continuera de languir.

Au Japon, la reprise prendra du retard sur le reste du monde, dans la mesure où l'aptitude de la Banque du Japon à stimuler la croissance reste gênée par la spirale déflationniste et où l'aptitude du gouvernement à réformer le système bancaire continue de se heurter à l'opposition de la vieille garde. Dans la même veine, le gouvernement a rendu public en février son plan, prévu depuis longtemps, visant à mettre un terme à une déflation qui dure depuis trois ans. Le plan comporte l'engagement à fournir, au besoin, un soutien en capital aux banques pour empêcher que la panique n'envahisse les marchés financiers; la promesse d'accroître les inspections bancaires et l'achat de prêts non performants par l'organisme gouvernemental chargé du recouvrement des prêts douteux;

et une réglementation plus ferme sur la vente d'actions à découvert. Toutefois, l'absence de mesures audacieuses contenues dans le plan dénote qu'il sera d'une efficacité limitée.

En Europe, la production industrielle de la zone euro a augmenté de 0,8 % en décembre, suivant une demande vigoureuse pour l'énergie et les biens de consommation. Au sein des grandes économies de la zone euro, l'Allemagne et l'Italie ont enregistré une croissance en décembre, alors qu'il y a eu décroissance en France. Tout semble indiquer que la pire phase du ralentissement est maintenant terminée dans la zone euro; il est possible que le creux du présent cycle économique, au chapitre de la production, ait été enregistré en novembre. La Banque Centrale Européenne et la Banque Centrale d'Angleterre s'attendent à ce que la croissance reprenne plus tard cette année, et ni l'une ni l'autre ne sont disposées à mettre en péril l'expansion en relevant les taux qu'elles avaient diminué l'an dernier, même s'il y a une légère remontée de l'inflation.

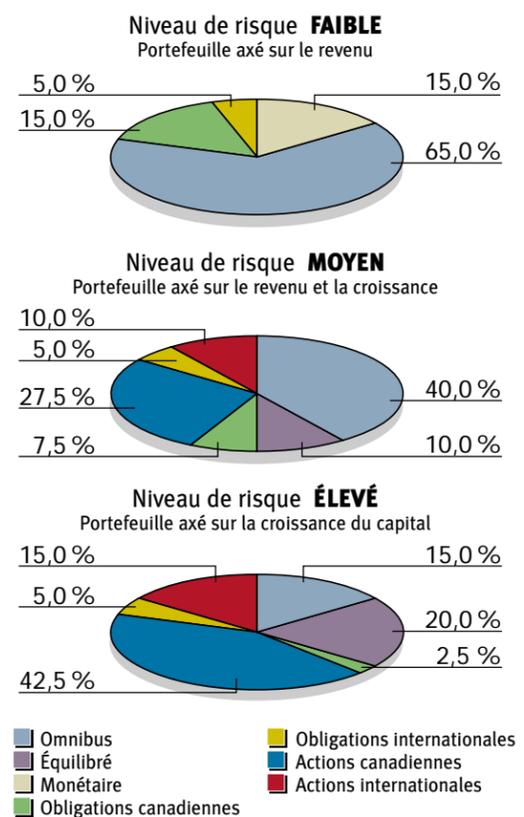
Parmi les principaux risques auxquels les investisseurs auront à faire face dans les prochains mois, mentionnons une reprise économique trop rapide pour que les bénéficiaires des sociétés n'aient la chance de se rétablir. Ceci obligerait sans doute les banques centrales à resserrer plus tôt la liquidité et ainsi priver les entreprises de conditions idéales pour se refaire une beauté. Cette tendance ne semble pas vouloir se confirmer toutefois, selon les récents commentaires de la Réserve Fédérale américaine, dans lesquels Alan Greenspan a fait mention d'un regain d'activité dans le secteur industriel, mais aussi rappelé que la vigueur future du consommateur reste incertaine.

Un autre élément d'importance qui explique la timidité des marchés boursiers est la récente faillite d'Enron. La débâcle d'Enron a remis en question les normes comptables aux États-Unis, a miné la confiance des investisseurs et forcé ceux-ci à anticiper d'autres « pertes dissimulées ». Ils ont été nombreux à délaisser temporairement les actions au profit des obligations de sociétés, faisant part de leur préférence pour des actifs moins risqués (et présumément moins chers).

Le potentiel des marchés boursiers est donc intéressant, malgré le récent surplage de nombreuses bourses. Les banques centrales semblent décidées à maintenir les taux d'intérêt bas, ce qui devrait permettre aux entreprises et aux consommateurs de reprendre leur souffle. Ceci sera d'autant plus facile que les conditions économiques globales semblent aussi vouloir s'améliorer. Pour ces raisons, nous sommes donc confiants dans nos sur-pondérations d'actions. Le marché obligataire canadien, peu volatil depuis quelques semaines, nous semble correctement évalué. Nous maintenons donc notre position neutre pour l'instant et serons prêts à réduire prudemment ce poids si des opportunités boursières se concrétisent dans les prochaines semaines.

## Stratégie de placement REER

### Suggestion de répartition



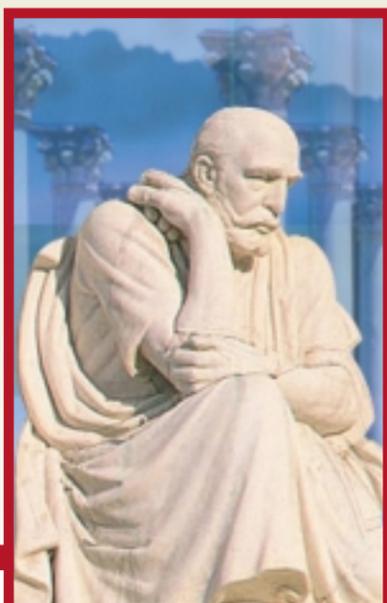
Fonds de placement FMOQ : Ce Fonds ne fait pas partie des stratégies de placement suggérées, n'étant pas admissible au REER.

## Fluctuations des marchés boursiers

Indices*	02.03.31	Écarts	01.12.31	Écarts	01.09.30
TSE 300 (Toronto)	7 851,47	2,1 %	7 688,41	12,4 %	6 838,56
S&P 500 (New York)	1 843,68	0,6 %	1 832,64	11,4 %	1 644,38
JP MORGAN (ex. Canada)	291,84	-1,6 %	296,50	-2,2 %	303,08
EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient)	1 830,58	-0,7 %	1 843,61	8,0 %	1 707,59

\* Convertis en dollars canadiens sauf pour le JP MORGAN.

## L'histoire en capsules



### Être utile ou ne pas nuire

« Le médecin doit avoir dans les maladies deux choses en vue : être utile ou ne pas nuire. » - Traité des Épidémies

À l'origine, soit vers 400 av. J.-C., le serment d'Hippocrate était un contrat stipulant les obligations et les engagements qui incombaient à ceux qui désiraient apprendre la médecine auprès du maître. Ignoré jusqu'au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, ce document est devenu la référence éthique de la profession médicale, Hippocrate étant alors considéré comme le père de la médecine et le modèle des médecins.

Le médecin hippocratique se considère d'abord et avant tout comme un artisan au service de son art. Soucieux d'efficacité professionnelle, il ne se considère pas assujéti au devoir moral

d'accompagner jusqu'à la mort un malade qu'il juge condamné. Il estime même comme une imposture le fait de prodiguer des soins qu'il sait inefficaces. Autrement dit, son éthique lui commande de s'effacer quand il ne s'avère plus d'aucune utilité pour son patient.

Bien qu'il ne se voit pas comme un bon Samaritain qui, par amour de son prochain, est au service de l'humanité souffrante, le médecin hippocratique n'est pas pour autant insensible ni indifférent à cette dernière. De fait, sa bonté est une condition de son action professionnelle, et non pas son but.

Source : CALLEBAT, Louis et autres. Histoire du Médecin, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.

## Rendements annuels composés (%) et valeurs unitaires des parts (\$)

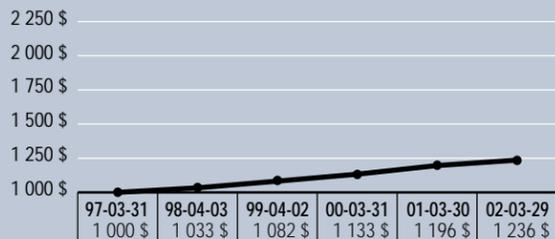
au 29 mars 2002

Fonds FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	(\$)
Monétaire	3,38	4,44	4,54	4,60	4,33	4,93	10,014
Omnibus	4,95	1,40	5,28	4,14	8,62	10,21	19,719
Fonds de placement	6,94	-2,79	5,50	4,84	10,80	12,55	20,021
Équilibré	6,26	-2,00	5,48	s.o.	s.o.	6,91 (27.11.98)	10,995
Obligations canadiennes	5,83	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5,97 (16.03.01)	10,110
Obligations internationales	5,18	5,35	0,60	2,12	3,82	6,03	9,575
Actions canadiennes	5,12	1,69	10,19	5,80	11,82	12,03 (31.05.94)	16,488
Actions internationales	0,11	-12,74	-2,26	2,15	8,56	5,75 (31.05.94)	8,809

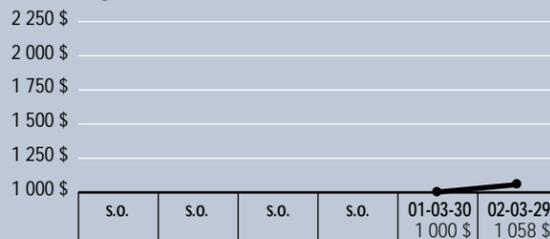
## Évolution d'un investissement de 1 000 \$

Ces graphiques illustrent, pour chacun des Fonds FMOQ, l'évolution d'un investissement de 1 000 \$ fait il y a cinq ans (ou à la date de création du Fonds) et dont tous les revenus ont été réinvestis.

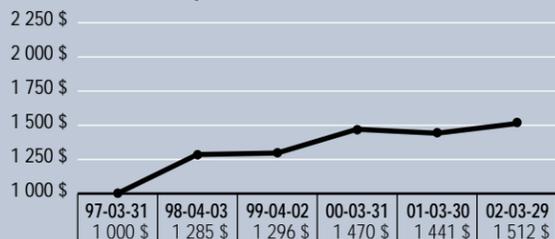
## Fonds monétaire FMOQ



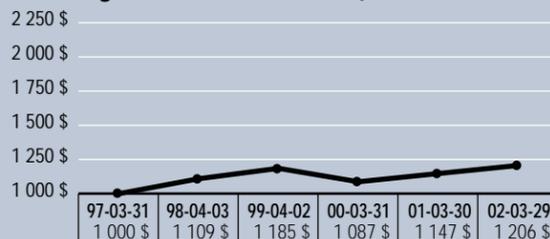
## Fonds obligations canadiennes FMOQ



## Fonds omnibus FMOQ



## Fonds obligations internationales FMOQ



## Fonds de placement FMOQ



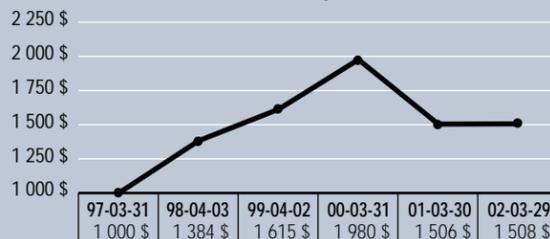
## Fonds actions canadiennes FMOQ



## Fonds équilibré FMOQ



## Fonds actions internationales FMOQ



## IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante. Nous vous remercions de votre collaboration.

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 2,01 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

## Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des Fonds FMOQ se tiendra le 9 mai 2002, à 19 heures, à la salle Maisonneuve de l'hôtel Inter-Continental Montréal, situé au 360 rue Saint-Antoine Ouest. Il s'agit d'une occasion privilégiée pour rencontrer le personnel de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* ainsi que le gestionnaire de vos Fonds.  
Au plaisir de vous y accueillir!

## En bons termes

## Fonds diversifié

Fonds commun de placement dont les éléments d'actif sont répartis entre différents types de placements (actions, obligations et liquidités) dans le but de diminuer le risque du portefeuille.

## Indice boursier

« Panier » de valeurs mobilières constitué pour mesurer la performance globale d'un secteur économique ou d'un ensemble de secteurs. Cet instrument de comparaison permet de mesurer l'évolution d'un marché de valeurs boursières ou de l'économie. Il constitue donc un baromètre de la performance des marchés financiers.

## REEE

Le régime enregistré d'épargne-études permet au souscripteur d'accumuler des capitaux tout en bénéficiant d'une subvention gouvernementale et d'un report d'impôt afin que le bénéficiaire du régime puisse couvrir les coûts de ses études post-secondaires.

## Valeur marchande

Valeur commerciale du bien, dans ce cas-ci sa valeur d'échange fondée sur son cours.

## Valeur unitaire

Valeur attribuée à chacune des parts d'un fonds commun de placement.

## Remarque

Certaines définitions sont tirées du glossaire publié par l'Institut des fonds d'investissement du Canada ainsi que de dictionnaires comptables et de termes boursiers.



## Montréal

1440, rue Sainte-Catherine Ouest  
Bureau 1012  
Montréal (Québec)  
H3G 1R8

Téléphone : (514) 868-2081  
Sans frais : 1 888 542-8597  
Télécopieur : (514) 868-2088

## Québec

Place Iberville III  
2960, boulevard Laurier  
Bureau 040  
Ste-Foy (Québec) G1V 4S1

Téléphone : (418) 657-5777  
Sans frais : 1 877 323-5777  
Télécopieur : (418) 657-7418

Lignes d'information automatisées :  
(514) 868-2087 ou 1 800 641-9929

Site Internet : [www.fondsfmoq.com](http://www.fondsfmoq.com)  
Courriel : [info@fondsfmoq.com](mailto:info@fondsfmoq.com)